

SEL DE BORE

Le sel de bore permet de traiter les bois d'une manière préventive contre l'attaque des insectes et champignons. Il s'agit d'un minéral naturel extrait d'anciens lacs salés qui se trouvent aux USA.

Les bois traités au sel de bore repoussent les insectes et champignons. Cependant, le sel de bore ne constitue pas un traitement approprié pour les bois déjà attaqués : nous recommandons dans ce cas l'utilisation du traitement minéral du bois (Wood Bliss), en Allemagne il existe aussi des entreprises spécialisées qui traitent les charpentes à l'air chaud.

Il ne faut pas oublier que les attaques des bois se produisent là où ils se trouvent exposés à une humidité permanente. Il faut donc veiller dès la construction à la protection structurelle des bois (avancées des toits, aération suffisante, etc.) dès la conception du bâti.

Utilisation

Protection préventive des bois : charpentes, bardage, cloisons, clôtures, etc.

Les bois exposés aux intempéries à l'extérieur doivent être protégés par une lasure bois extérieure, ou une peinture à l'huile, sinon ils risquent d'être délavés par la pluie.

Propriétés

- traitement préventif contre les attaques de champignons et insectes
- sans odeur
- très bonne dissolution qui permet une bonne pénétration dans le bois
- non toxique : aucune restriction pour l'utilisation par le ministère de la Santé en Allemagne

Composition

Sel de bore (100 % polybore).

Mode d'emploi

Verser lentement la poudre dans la quantité d'eau indiquée en remuant constamment, celle-ci doit avoir une température d'au moins 20 °C.

L'application de la solution au sel de bore se fait au pinceau, au pistolet ou par trempage en 2 fois mouillé sur mouillé, c'est-à-dire que la deuxième couche est appliquée sur la première couche encore humide.

Pour augmenter le taux de pénétration, il est conseillé de stocker les bois traités en tas serrés pendant 1 à 2 jours, à l'abri de l'humidité du sol et des intempéries (soleil, pluie).

Remarque : il peut arriver, surtout en cas de traitement de bois trop sec, que le sel de bore forme des cristaux à la surface. A enlever par brossage avant une couche de protection.

Rendement

1 kg de sel de bore dissous dans 10 litres d'eau, couvre environ 20 m² de bois de construction ordinaire (20 % de taux d'humidité).

En cas de bois vert ou bien humidifié, il faut dissoudre 2 kg de sel de bore dans 10 litres d'eau, ce qui permet de traiter 40 m².

Selon la norme DIN 68800, l'imprégnation des bois portants doit être de 50 à 60 g de sel de bore par m².

Nettoyage des outils

A l'eau tout de suite après usage.

Conditionnement

En sac de 1,3 kg, 2 kg ou 10 kg

Stockage

Au frais et au sec, le sel de bore se conserve indéfiniment. Les solutions au sel de bore déjà préparées doivent être conservées dans des récipients qui ne rouillent pas et qui ferment bien.

Elimination des résidus

Conserver les restes au sec pour une utilisation ultérieure.

Classification

Aucune, sans danger.

Précautions

Le sel de bore n'est pas plus toxique que du sel de cuisine, mais il faut malgré tout le tenir hors de portée des enfants. Pendant le travail, porter des gants et des lunettes de protection.

La présente fiche technique reflète l'état actuel de nos connaissances. Elle n'assure aucune garantie concernant l'application du produit : celle-ci dépend des méthodes de travail, de la nature du support, de la température ambiante ! Nous vous conseillons de vérifier l'adaptation du produit aux propriétés du support, et de faire un essai d'échantillonnage au préalable. Il vous appartient de vérifier que la présente fiche n'a pas été modifiée ou remplacée par une édition plus récente. Consulter notre site internet : www.ecodis.info